DOCUMENT D'INFORMATION

DÉFINITION DU DOMAINE

GÉOGRAPHIE DU QUÉBEC ET DU CANADA

VERSION RÉVISÉE

Décembre 1986

Québec

88-03110/

DÉFINITION DU DOMAINE

Géographie du Québec et du Canada

Version révisée

Direction générale des programmes
Direction de la formation générale

c Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1987

ISBN 2-550-13592-X

Dépôt légal - premier trimestre 1987

TABLE DES MATIÈRES

Pages

PRÉSENTATION 1

LA DÉMARCHE DE LA DÉFINITION DU DOMAINE 3

LES PRINCIPES À RESPECTER EN ÉVALUATION 5

LES ENSEMBLES REPRÉSENTATIFS DU PROGRAMME 7

Les connaissances 7
Les habiletés intellectuelles 11

TABLEAU-SYNTHÈSE DES DIMENSIONS 15

JUSTIFICATION ET IMPORTANCE RELATIVE DES DIMENSIONS 17

Justification des dimensions 17
Importance relative des dimensions 19

PRÉSENTATION

La présente définition du domaine annonce les éléments essentiels et représentatifs du programme d'études de Géographie du Québec et du Canada (16-3659). Elle présente une vision globale du programme, une synthèse qui permet, par exemple, de répondre à la question suivante: quels sont les objets d'évaluation à retenir pour un élève qui a complété son apprentissage en Géographie du Québec et du Canada? La définition du domaine vise à assurer la congruence entre le programme d'études et tout instrument de mesure devant servir à une évaluation sommative.

En raison de la dimension synthétique qu'elle propose, une définition du domaine ne peut que contribuer à consolider la compréhension qu'ont déjà les enseignant(e)s du programme et favoriser ainsi une didactique mieux éclairée.

Ce document s'adresse donc à tous les agents d'éducation devant participer à l'évaluation de la compétence des élèves en Géographie du Québec et du Canada, une fois l'ensemble des apprentissages prescrits terminés.

Nous profitons de cette présentation pour remercier toutes les personnes qui ont prêté leur concours à la définition du domaine du programme d'études de géographie du Québec et du Canada.

Le présent document d'information remplace celui intitulé **Évaluation sommative en Géographie du Québec et du Canada - Définition du domaine (16-3659-06)** et publié en décembre 1985.

LA DÉMARCHE DE LA DÉFINITION DU DOMAINE

Définir le domaine d'un programme d'études en Géographie du Québec et du Canada, c'est-à-dire établir le rationnel qui sous-tend une épreuve d'évaluation sommative suppose une démarche dont les principales étapes sont les suivantes:

1) **Énumérer les principes à respecter en évaluation.** Ils découlent des principes directeurs, des objectifs de formation du programme et de la démarche d'apprentissage propre à la discipline.

2) **Identifier et décrire les ensembles représentatifs du programme.** Ces derniers sont liés aux connaissances et aux diverses habiletés et servent de base pour évaluer la compétence de l'élève. Les habiletés retenues sont traduites par des tâches ou des comportements observables.

3) **Regrouper les ensembles représentatifs (les connaissances et les habiletés) à l'aide d'un tableau-synthèse.** Ces regroupements s'appellent dimensions ou objets d'évaluation.

4) **Justifier les dimensions et établir leur importance relative.**

LES PRINCIPES À RESPECTER EN ÉVALUATION

Les principes à respecter en évaluation découlent d'un ensemble d'éléments du programme, dont les objectifs de formation, les orientations générales, la démarche disciplinaire et particulièrement les principes directeurs.

1) Une situation évaluative contient obligatoirement un espace géographique, une ressource naturelle ou une activité économique. Ces réalités géographiques sont considérées en fonction des phénomènes géographiques.

2) Une situation évaluative amène l'élève à devoir considérer le plus souvent possible les divers rapports qui existent entre les éléments humains et physiques liés à un espace, à une ressource ou à une activité économique.

3) Une situation évaluative contient parfois un problème environnemental et ses solutions s'il y a lieu, sans toutefois mesurer le respect de l'élève à l'endroit de l'environnement.

4) Une situation évaluative contient obligatoirement la mesure d'au moins une des trois habiletés intellectuelles suivantes: la description, l'analyse ou la synthèse. Les habiletés techniques comme l'utilisation d'une carte géographique ou le repérage d'informations d'un tableau sont considérées comme des préalables aux habiletés intellectuelles.

5) Une situation évaluative contient le plus souvent possible une tâche géographique à réaliser, à partir d'une observation indirecte (divers types de cartes géographiques, photo, tableau ou schéma).

LES ENSEMBLES REPRÉSENTATIFS DU PROGRAMME

Les connaissances

Cette deuxième partie du document regroupe les éléments du programme sur lesquels on compte juger de la compétence des élèves. L'étude du programme a permis à l'élève de comprendre les concepts, les phénomènes et les principales réalités géographiques du Québec et du Canada. Aux fins d'apprentissage, ces objets de connaissance ont été regroupés en modules et unités. Cependant, l'évaluation sommative en fin de programme commande souvent de nouveaux regroupements, lesquels, dans certains cas dépassant le cadre du module, favorisent la mesure de la capacité de l'élève à faire des synthèses ou pour le moins à analyser les relations ou les interdépendances existant entre certains éléments de divers modules.

Les réalités géographiques ou les principaux objets de connaissance du programme de géographie du Québec et du Canada sont regroupés d'une part selon des éléments naturels et d'autre part selon des concepts géographiques dont la définition apparaît ci-dessous. On trouvera ces nouveaux regroupements des connaissances géographiques dans le tableau qui suit les définitions.

Définitions

- **Espace géographique**
  Milieu dans lequel les hommes et les choses arrivent à s'insérer dans des relations de dépendance.
  Exemples: une province, une région physiographique, un bassin hydrographique, un milieu urbain.

- **Ressource**
  Moyens matériels et humains dont dispose ou peut disposer une collectivité.
  Exemples: eau, forêt, hydro-électricité, combustibles, minerais, main-d'oeuvre.

- **Activité économique**
  Ensemble des faits relatifs à la production, à la distribution et à la consommation des richesses dans une collectivité humaine.
  Exemples: industries des pâtes et papiers, commerce du bois, transports, moyens de communication.

- **Phénomène géographique**
  Aspect ou ensemble d'aspects structurels ou organisationnels de la réalité géographique.

  Les phénomènes géographiques, comme la situation, la localisation, l'étendue, la production, le commerce, l'industrialisation, la répartition, la composition et le développement, demeurent présents à l'évaluation. Ils sont principalement intégrés aux tâches évaluatives à réaliser par l'élève. Ces phénomènes sont en définitive des aspects de la réalité géographique sous lesquels peuvent être abordés ou considérés un espace, une ressource ou l'activité économique.

TABLEAU-SYNTHÈSE DES CONNAISSANCES GÉOGRAPHIQUES

ÉLÉMENTS GÉOGRAPHIQUES	GÉOGRAPHIE DU QUÉBEC ET DU CANADA				
	Mines et Eau	Forêt et Agriculture	Énergie	Population	Le Québec et le Canada
ESPACES	- régions physiographiques nord-américaines - régions physiographiques du Québec - bassins hydrographiques	- zones climatiques - zones de végétation - zones agricoles	- bassins hydrographiques du Québec - zones d'exploitation des combustibles canadiens	- zones de peuplement - régions métropolitaines	- régions administratives du Québec - régions physiographiques du Québec et du Canada - divisions politiques canadiennes - ensembles géographiques régionaux
RESSOURCES	- minerais - poissons de l'Atlantique et du Pacifique	- forêt - types d'agriculture	- hydro-électricité - combustibles	- population	
ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES	- production minière - modes d'utilisation de l'eau - pêcheries de l'Atlantique et du Pacifique (production, commerce) - centres d'extraction canadiens	- rôle de la forêt et moyens de préservation - culture du blé dans la prairie - élevage laitier au Québec - industrie des pâtes et papiers (production, commerce)	- aménagements hydro-électriques du Québec (industries) - bilan énergétique (production, consommation) - raffineries de pétrole	- aménagements du milieu urbain	- industries du Québec et du Canada (production, main-d'oeuvre) - commerce du Québec et du Canada - transports et communications

Les éléments de contenu ainsi regroupés représentent les principaux objets de connaissance qui seront évalués dans le cadre de l'évaluation des habiletés intellectuelles, c'est-à-dire du savoir-faire géographique. Lors d'une épreuve-synthèse réalisée en fin de programme, notre intention première est d'évaluer d'abord le savoir-faire géographique de l'élève, toutefois, ce dernier ne pourra réaliser avec succès les tâches demandées que s'il connaît la géographie du Québec et du Canada (le tableau-synthèse des connaissances géographiques) et maîtrise les habiletés techniques.

D'autres éléments du programme d'études, principalement les objectifs de formation se rapportant au savoir-être, c'est-à-dire ceux qui concernent le développement des attitudes de l'élève, ne sont pas considérés dans la présente définition du domaine puisque, pour l'instant, on n'envisage pas vérifier l'atteinte de ces objectifs avec les instruments de mesure habituellement reconnus et utilisés.

Les habiletés intellectuelles

Tout comme les éléments du contenu notionnel, les habiletés intellectuelles prescrites ou suggérées par le programme nécessitent un nouveau regroupement qui, cette fois, est encore plus synthétique. En effet, les nombreuses actions dictées par les objectifs terminaux et intermédiaires ajoutées à celles commandées par les principes directeurs, les objectifs de formation et la méthode géographique, nous amènent à prescrire, aux fins d'évaluation sommative, trois habiletés-synthèses qui sont la capacité de l'élève à **décrire**, à **analyser** et à **synthétiser**. Ces trois habiletés exigent une transposition en tâches plus faciles à circonscrire et plus simples à observer. Conséquemment, ces verbes-synthèses se traduisent dans des comportements observables s'adaptant aux caractéristiques de la géographie.

Le programme de géographie prescrit sept objectifs de formation dont trois insistent particulièrement sur les habiletés liées à la démarche géographique ou au savoir-faire géographique qui consiste en définitive à savoir comment lire un espace. En conséquence, l'évaluation sommative portera davantage sur la capacité de l'élève à expliquer les réalités géographiques et leurs diverses interdépendances et ce, par le biais de l'observation indirecte.

DÉCRIRE

Décrire: le plus souvent à l'aide de représentations, énumérer les composantes d'un espace géographique, d'une ressource ou de l'activité économique. Cette habileté se traduit en géographie par les comportements observables suivants:

A - caractériser un espace géographique, une ressource ou l'activité économique en qualifiant ou en définissant ses composantes:

- . éléments physiques
- . éléments humains
- . phénomènes
- . fonctions ou rôles

B - localiser un espace géographique, une ressource ou une activité économique en précisant ses éléments de situation (coordonnées, frontières, limites, points de repère).

ANALYSER

Analyser: le plus souvent à l'aide de représentations, décomposer une réalité géographique en ses éléments constitutifs afin d'en faire ressortir le type de rapport. En géographie, cette réalité est un espace, une ressource ou une activité économique à décortiquer en ses éléments physiques et/ou humains. Les principaux rapports considérés sont les suivants: causalité, similitude, distinction, interdépendance et qualité (aspects positifs ou négatifs d'un élément). L'analyse géographique peut s'effectuer également sous l'angle d'un ou plusieurs phénomènes*. Cette habileté se traduit en géographie par les comportements observables suivants:

A - préciser les causes, les influences ou les facteurs explicatifs d'un phénomène géographique;

B - préciser les effets, les conséquences d'un phénomène géographique;

C - comparer des espaces géographiques ou des ressources géographiques;

D - définir les avantages et/ou les inconvénients d'une réalité géographique.

---

* Les principaux phénomènes géographiques considérés sont: la situation, l'étendue, la localisation, la production, la commercialisation, la répartition, la composition et le développement.

SYNTHÉTISER

Synthétiser: le plus souvent à l'aide de représentations, rassembler en un tout les principales composantes d'une réalité géographique qui ont des liens entre elles. Une synthèse est le plus souvent considérée sous l'aspect processus ou développement. Cette habileté se traduit en géographie par les comportements observables suivants:

A - établir le processus de développement d'un espace ou d'une ressource en regard de l'activité économique:
- éléments naturels - ressource - économie
- espace - population - territoire/aménagement
- localisation - exploitation - commercialisation;

B - regrouper les principaux éléments d'un problème environnemental:
- éléments naturels - exploitation - détérioration - prévention - solution;

C - montrer le rôle que joue une ressource pour le Québec ou le Canada en considérant plusieurs des phénomènes suivants: production, répartition, consommation, utilisation, main d'oeuvre, commercialisation.

TABLEAU-SYNTHÈSE DES DIMENSIONS

Connaissant la signification et les limites des principaux éléments de la présente définition du domaine, soit celles des trois habiletés-synthèses (décrire, analyser et synthétiser) et des trois principaux concepts intégrateurs (espace, ressource et activité économique), il s'agit maintenant, à l'aide d'un tableau à deux entrées, de créer de nouvelles associations, c'est-à-dire de joindre un élément de connaissance à une ou plusieurs habiletés distinctes. Ces nouvelles associations sont appelées DIMENSIONS. Dans le tableau qui suit, on en compte treize (13) qui se répartissent inégalement selon les habiletés (axe horizontal) et selon des éléments géographiques (axe vertical).

TABLEAU-SYNTHÈSE DES DIMENSIONS

CONNAISSANCES / HABILETÉS	QUÉBEC - CANADA				
	Mines et Eau 20%	**Forêt et Agriculture** 20%	**Énergie** 20%	**Population** 15%	**Le Québec et le Canada** 25%
DÉCRIRE 30%	1) un espace ou l'activité économique	4) un espace ou une ressource ou l'activité économique	7) un espace ou une ressource	10) un espace ou l'activité économique	12) un espace
ANALYSER 50%	2) un espace ou une ressource ou l'activité économique	5) un espace ou une ressource ou l'activité économique	8) un espace ou une ressource ou l'activité économique	11) un espace ou une ressource	
SYNTHÉTISER 20%	3) l'activité économique	6) l'activité économique	9) l'activité économique		13) l'activité économique

JUSTIFICATION ET IMPORTANCE RELATIVE DES DIMENSIONS

A) Justification des dimensions

Le tableau-synthèse présente treize (13) dimensions qui se répartissent respectivement selon chacune des trois habiletés-synthèses et selon chacun des éléments géographiques retenus. Pour justifier la jonction de tel type de connaissance avec telle habileté, la méthode la plus simple et la plus claire consiste à regrouper les dimensions par classes, lesquelles ont été établies en fonction des trois habiletés intellectuelles retenues dans la présente définition du domaine.

a) La première classe regroupe cinq (5) dimensions découlant de l'habileté à DÉCRIRE intitulées DÉCRIRE UN ESPACE, UNE RESSOURCE OU L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE, soit celles identifiées dans ce tableau par les numéros 1, 4, 7, 10 et 12.

Les réalités géographiques dans leur ensemble sont constituées d'éléments physiques et humains observables directement ou indirectement. Leur caractère concret les rende donc descriptibles par moyens peu sophistiqués, ce qui explique le choix d'évaluer la capacité de l'élève à décrire un espace, une ressource ou l'activité économique.

b) La deuxième classe regroupe quatre (4) dimensions découlant de l'habileté à ANALYSER intitulées ANALYSER UN ESPACE, UNE RESSOURCE OU L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE, soit celles identifiées dans le tableau par les numéros 2, 5, 8 et 11.

Analyser une réalité géographique que ce soit un espace, une ressource ou l'activité économique, considéré à la fois comme une étape fondamentale de la méthode géographique et un objectif de formation très important du programme de géographie du Québec et du Canada, constitue un objet d'évaluation essentiel. Par ailleurs, toutes ces réalités, en raison de leur complexité, sont les objets tout désignés à l'analyse qui permet d'établir les divers rapports existant entre leurs éléments constitutifs.

c) La troisième classe regroupe quatre (4) dimensions découlant de l'habileté SYNTHÉTISER intitulées SYNTHÉTISER L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE, soit celles identifiées dans le tableau par les numéros 3, 6, 9 et , 13.

L'activité économique en géographie est ni plus ni moins qu'un aboutissement de l'organisation d'un espace, c'est le résultat complexe qui résume en définitive les multiples phénomènes liés au développement des éléments physiques et humains d'un espace ou d'une ressource, et c'est pourquoi elle se prête adéquatement à l'exercice de la synthèse.

B) **Importance relative des dimensions**

C'est également par classes que nous accordons une importance relative aux dimensions. À l'examen de toutes les tâches prescrites par les objectifs terminaux et intermédiaires du programme, selon leur fréquence et dans le cadre de la méthode géographique, nous accordons en pourcentage une importance de:

30% à la classe des dimensions se rapportant à l'habileté à **DÉCRIRE**

50% à la classe des dimensions se rapportant à l'habileté à **ANALYSER**

20% à la classe des dimensions se rapportant à l'habileté à **SYNTHÉTISER**

Dans l'axe vertical du tableau-synthèse, c'est-à-dire celui des connaissances regroupées selon certains éléments géographiques fondamentaux, les dimensions affichent une autre importance relative. Cette fois, le nombre d'objectifs consacrés à chacune des grandes réalités géographiques du programme et les propositions du guide pédagogique relatives à l'emploi du temps d'apprentissage constituent les éléments qui ont déterminé le choix suivant:

20% à la classe des dimensions se rapportant aux **Mines et à l'Eau**

20% à la classe des dimensions de rapportant à la **Forêt et à l'Agriculture**

20% à la classe des dimensions se rapportant à **l'Énergie**

15% à la classe des dimensions se rapportant à la **Population**

25% à la classe des dimensions se rapportant au **Québec et au Canada** perçus globalement

Il faut noter que le partage des informations ou éléments de réponse qu'on veut recueillir lors d'une épreuve à caractère sommatif réalisée en fin de programme tiendra compte de l'importance relative des dimensions regroupées par classe, telles que considérées ci-dessus.

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

16-3659-06

8587-801